



Association des Médecins
de C.L.S.C. du Québec

GRILLE TARIFAIRE

FORMULAIRES ET SERVICES NON ASSURÉS

Ces tarifs sont suggérés par l'AMCLSCQ

Les taxes exigibles sont en sus (exception faite des frais fixés par règlement)

Rapport médical sur formulaire de prescription

- Attestation, arrêt de travail, congé de maladie, état de santé Sans frais

Rapport médical sur formulaire pré-établi

- Assurance salaire 50,00 \$
- Assurance chômage 30,00 \$
- Régie des rentes 100,00 \$
- Assurances vie (décès) 30,00 \$
- Cadets, camps de vacances, clubs sportifs 25,00 \$
- Assurance vie (admissibilité) avec examen médical 100,00 \$
- Médicament d'exception Sans frais
- SAAQ
 - ⇒ Permis de conduire 50,00 \$
 - ⇒ Rapport médical initial 30,00 \$
 - ⇒ Rapport médical d'évaluation 80,00 \$
 - ⇒ Rapport médical d'évolution 80,00 \$
 - ⇒ Rapport médical sur les séquelles 75,00 \$

Résumé de dossier et autres travaux (pour des tiers)

- Médico-administratifs 125,00/h
- Médico-légales 175,00/h
- Expertise 250,00/h

Le patient qui estime que les sommes qui lui sont réclamées après le 6 décembre 2015 visent des services assurés au sens de la Loi sur *l'assurance maladie ou des frais engagés aux fins de la dispensation de ceux-ci* peut, par écrit dans les cinq ans suivant la date du paiement, en réclamer le remboursement à la Régie de l'assurance maladie du Québec, qui lui remboursera alors le montant, lorsqu'elle est d'avis que sa facturation n'était pas permise, et récupérera ce montant du professionnel ou du tiers en cause.